

Les représentants CGT CFDT FO FDSU au Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental -
Ministère Economie Finances Industrie (MINEFI)
Les représentants CGT CFDT FO UNSA au Comité d'Hygiène et de Sécurité - Ministère des
Affaires Etrangères
Les syndicats CGT CFDT FO UNSA du Ministère des Affaires Etrangères
Les syndicats CGT CFDT FO SUD du Trésor Public
Les syndicats CGT CFDT FO de l'INSEE

À

Mesdames et Messieurs les élus,

Les personnels de l'Insee, du Trésor et des Affaires Etrangères exposés à l'amiante dans le
Tripode Beaulieu à Nantes s'adressent à vous.

Nous sommes 1800 à avoir travaillé de 1972 à 1993 dans cette tour totalement amiantée.

Grâce à nos mobilisations, nous avons obtenu l'évacuation du Tripode, la mise en place d'un
suivi médical spécifique, la reconnaissance de maladie professionnelle pour des agents
malades ou décédés, la réalisation d'une étude épidémiologique et, plus récemment, le
classement en « secteur 3 » de 72 agents de l'Insee.

Le 11 janvier 2007, le rapport définitif de l'étude épidémiologique de Sépia-santé a été
présenté à l'Intersyndicale. Il démontre un taux anormal de décès par tumeur, des difficultés
respiratoires au-dessus de la normale et une qualité déplorable des examens radiologiques
et EFR (Examens Fonctionnels Respiratoires). Malgré cette démonstration, nos trois
administrations ont refusé toute évolution de notre suivi médical et surtout de reconnaître
officiellement l'exposition à l'amiante.

Aujourd'hui, nous voulons obtenir :

- un suivi médical utile, efficace, de qualité et les moyens correspondants ;
- la reconnaissance du Tripode en site amianté ou tout autre dispositif administratif
équivalent pour les personnels.

C'est dans ce sens que notre intersyndicale a écrit une lettre ouverte à MM. les Ministres
Breton et Douste-Blazy le 15 janvier 2007 (nous vous la joignons).

Nous attendons leurs réponses. C'est pourquoi, le 26 février 2007 à partir de 13h30, nous
appellerons les personnels exposés des trois administrations à se mobiliser à la Direction
Régionale de l'Insee pour exiger des Ministres une réponse favorable.

Il ne nous semble pas acceptable que des femmes et des hommes, parce qu'ils sont sous un
statut de fonctionnaire, soient écartés des procédures de reconnaissance habituelles.

Nous souhaitons obtenir votre soutien et votre intervention auprès de nos Ministres pour que
les personnels exposés à l'amiante dans le Tripode Beaulieu obtiennent enfin le règlement
de ce dossier.

Nantes, le 20 février 2007

P.J. : lettre ouverte à MM. les Ministres